



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le seize juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Adriers se sont réunis à la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry ROLLE MILAGUET, Maire.

Présents : Mmes Elisa ABAUX, Agathe BUSSIERE, Mylène COMBEAUD, Yasmine DAVID, Sylvie DUDOGNON, Véronique RICHARD MM. André BERTHOMIER, Jean CHARRY, Romain DESBORDES, Stéphane QUERRIOUX, Thierry ROLLE MILAGUET, Philippe ROSE, Christophe SOUCHAUD, Laurent VACHON

Excusé(e) s :

Secrétaire : Yasmine DAVID & Christophe SOUCHAUD

OUVERTURE DE SEANCE :

Philippe ROSE demande la modification suivante : « Le plus âgé des membres du Conseil Municipal » par « Bernard ROTUREAU, le plus âgé des membres du Conseil Municipal... ».

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2020 a été approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. CCAS : Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration

Monsieur le Maire propose de fixer à 12 le nombre de membres du Conseil d'Administration. Soit 6 membres élus au sein du Conseil Municipal et 6 membres nommés par le Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité de fixer à 12 le nombre de membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

2. CCAS : Election des membres du Conseil d'Administration

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats au sein du Conseil Municipal et propose le vote à bulletin secret de la liste.

Liste des candidats : Philippe ROSE, Laurent VACHON, Bernard ROTUREAU, Yasmine DAVID, Véronique RICHARD, Stéphane QUERRIOUX.

Par 14 voix Pour et 1 nul,

NOMME Philippe ROSE, Laurent VACHON, Bernard ROTUREAU, Yasmine DAVID, Véronique RICHARD, Stéphane QUERRIOUX membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S

3. BUDGET COMMUNE

➤ *Compte Administratif 2019*

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
--

vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	610 657,90
	Réalisé :	519 951,45
	Reste à réaliser :	34 300,00
Recettes	Prévu :	610 657,90
	Réalisé :	387 698,81
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	752 625,78
	Réalisé :	518 321,83
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	752 625,78
	Réalisé :	825 745,69
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-132 252,64
Fonctionnement :	307 423,86
Résultat global :	175 171,22

➤ *Compte de Gestion 2019*

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les comptes de gestion sont établis par Mme JEAMET, receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 15 voix Pour :

VOTE les comptes de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

➤ *Affectation des résultats*

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Thierry ROLLE MILAGUET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 16 juin 2020.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	148 281,08
- un excédent reporté de :	159 142,78
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	307 423,86
- un déficit d'investissement de :	132 252,64
- un déficit des restes à réaliser de :	34 300,00
Soit un besoin de financement de :	166 552,64

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	307 423,86
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	166 552,64
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	140 871,22
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	132 252,64

➤ **Etat des 3 taxes**

Monsieur le Maire précise qu'en raison du gel des taux de taxe d'habitation prévu par l'article 16 de la loi de finances pour 2020, le taux de 2020 sera celui voté en 2019. Ce taux sera également appliqué pour les résidences secondaires en 2021 et 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de ne pas augmenter les taux qui restent fixés comme suit :

- Foncier bâti : 15,28 %
- Foncier non bâti : 44,75 %

➤ **Budget Primitif 2020**

Mme Véronique RICHARD quitte la salle à 22 h 30 avant le vote.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Thierry ROLLE MILAGUET, le Maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 254 183,26

Recettes : 288 483,26

Fonctionnement

Dépenses : 753 463,72

Recettes : 753 463,72

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	288 483,26 (dont 34 300,00 de RAR)
Recettes :	288 483,26 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	753 463,72 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	753 463,72 (dont 0,00 de RAR)

4. BUDGET ASSANISSEMENT

➤ *Compte Administratif 2019*

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
--

vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	75 986,41
	Réalisé :	63 417,83
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	75 986,41
	Réalisé :	78 986,41
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	36 911,77
	Réalisé :	30 784,45
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	36 911,77
	Réalisé :	37 231,97
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	15 568,58
Fonctionnement :	6 447,52
Résultat global :	22 016,10

➤ *Compte de Gestion 2019*

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les comptes de gestion sont établis par Mme JEAMET, receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 14 voix Pour :

VOTE les comptes de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

➤ **Affectation des résultats**

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur Thierry ROLLE MILAGUET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le seize juin 2020.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	2 765,39
- un excédent reporté de :	3 682,13
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	6 447,52
- un excédent d'investissement de :	15 568,58
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	15 568,58

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	6 447,52
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	6 447,52
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	15 568,58

➤ **Budget Primitif 2020**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses :	35 571,03
Recettes :	35 571,03

Fonctionnement

Dépenses :	36 547,52
Recettes :	36 547,52

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	35 571,03	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	35 571,03	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	36 547,52	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	36 547,52	(dont 0,00 de RAR)

QUESTIONS DIVERSES

- La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le jeudi 2 juillet à 20 h 30 à la salle polyvalente.
- Situation financière :

Entrées :	150 926,59
Recettes :	308 467,57
Dépenses :	285 605,94
SOLDE :	173 788,22

La séance est levée à 00 h 20.

Le Maire,
Thierry ROLLE MILAGUET

